

Chers adhérents,

L'AFC de Nantes organise une **vente, ouverte à tous, de vêtements d'occasion pour la saison printemps-été uniquement** (vêtements, chaussures, maillots de bain, sport, uniformes scout, etc.).

ATTENTION CHANGEMENT par rapport aux années précédentes : pour améliorer le fonctionnement du Grenier, vous devez d'abord enregistrer en ligne les articles que vous souhaitez proposer à la vente.

4 PHASES, DANS L'ORDRE :

1^{ère} PHASE : ENREGISTREMENT EN LIGNE

Avant de les déposer, vos articles doivent être enregistrés en ligne sur <http://ventes.afcnantes.org> → cf. **mode d'emploi à partir de la page 3 de ce document.**

Les prix sont laissés à votre libre arbitre. **Restons dans un esprit de service et d'entraide.**

L'inscription est de 5€ ou 10% du chiffre d'affaire pour un montant total vendu supérieur à 50€. En d'autres termes :

- ➔ pour 50€ de chiffre d'affaire ou moins, seuls les frais d'inscription de 5€ seront retenus ;
- ➔ Si vous vendez pour plus de 50€, 10% du chiffre d'affaire seront retenus ; exemple, pour 100€ d'articles vendus, l'AFC de Nantes vous reversera 90€.

Les bénéfices de cette vente iront au profit de l'ouverture prochaine à Nantes d'une « Maison de Marthe et Marie » (accueil des mères enceintes en difficulté). L'AFC de Nantes est partenaire de ce projet.

NB : dorénavant il n'est plus besoin d'envoyer vos « initiales de vente » aux organisatrices ; le système ventes.afcnantes.org vous attribuera arbitrairement un « code vendeur » composé de deux lettres que vous rappellerez sur toutes vos étiquettes (cf. mode d'emploi page 3).

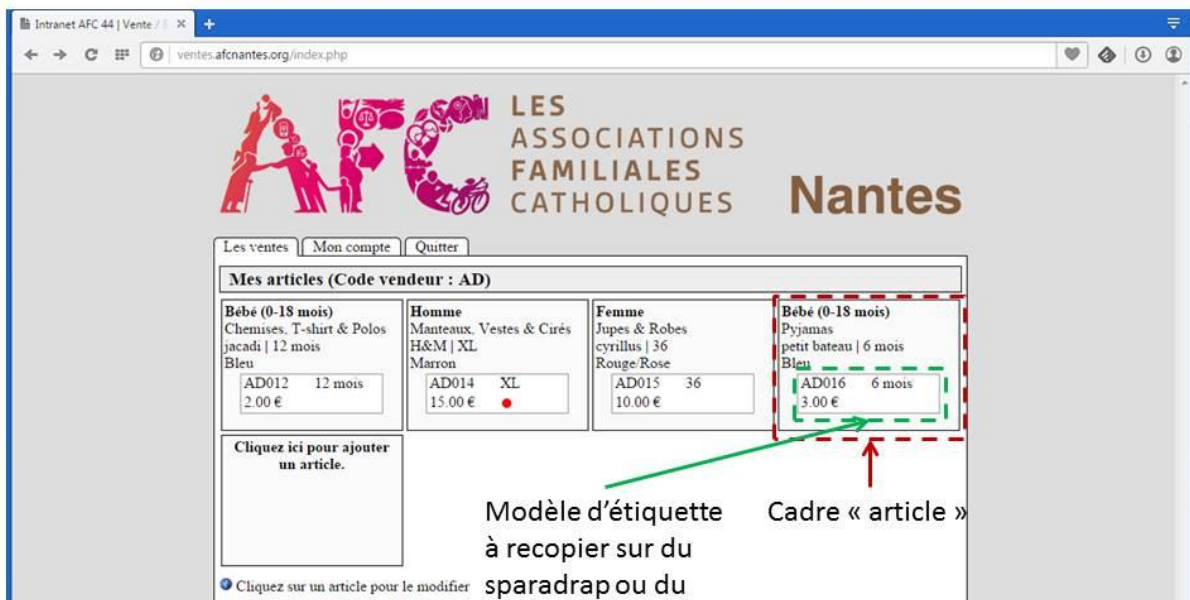
Vous pouvez enregistrer des articles jusqu'à la veille du dépôt, soit jusqu'au dimanche 3 mai 22h.

2ème PHASE : ETIQUETAGE DES ARTICLES

Une fois que vous avez enregistré vos articles sur <http://ventes.afcnantes.org>, étiquetez-les vous-même en recopiant, sur un morceau de sparadrap ou du « scotch de peintre », le modèle généré par le système <http://ventes.afcnantes.org>.

→ Exemple ci-dessous :

4 articles ont été enregistrés ; à chacun de ces articles correspond un cadre « article » qui regroupe toutes les informations. Dans la partie inférieure de chaque cadre se trouve le modèle d'étiquette à recopier sur du sparadrap ou du « scotch de peintre » et à fixer sur l'article correspondant.



LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES Nantes

Les ventes | Mon compte | Quitter

Mes articles (Code vendeur : AD)

Bébé (0-18 mois) Chemises, T-shirt & Polos jacadi 12 mois Bleu AD012 12 mois 2.00 €	Homme Manteaux, Vestes & Cirés H&M XL Marron AD014 XL 15.00 €	Femme Jupes & Robes cyrillus 36 Rouge/Rose AD015 36 10.00 €	Bébé (0-18 mois) Pyjamas petit bateau 6 mois Bleu AD016 6 mois 3.00 €
--	--	--	--

Cliquez ici pour ajouter un article.

Cliquez sur un article pour le modifier

Modèle d'étiquette à recopier sur du sparadrap ou du scotch de peintre

Cadre « article »

3ème PHASE : DEPÔT DES ARTICLES

Déposez vos articles (mis dans un sac type supermarché) le **lundi 4 mai 2015 de 9h30 à 12h sur le lieu de la vente** : Salle Saint Marc, Maison des Œuvres, 3 rue Saint Charles à Nantes (parking possible au 37 rue Gaston Turpin, à deux pas).

LE JOUR DU DEPÔT NE SERONT PRIS QUE LES ARTICLES QUI ONT ETE PREALABLEMENT ENREGISTRES EN LIGNE SUR <http://VENTES.AFCNANTES.ORG>.

4ème PHASE : RETOUR DES INVENDUS

Vous pourrez récupérer vos articles invendus le **mardi 5 mai 2015 entre 18h et 19h sur le lieu de la vente** (Salle Saint Marc, Maison des Œuvres, 3 rue Saint Charles).

Si vous ne souhaitez pas reprendre vos invendus, vous voudrez bien le signaler au moment du dépôt et donner aux organisatrices une enveloppe timbrée à votre adresse pour que l'AFC de Nantes puisse vous envoyer votre chèque.

MODE D'EMPLOI DE L'ENREGISTREMENT EN LIGNE DES ARTICLES

Etape n°1

J'ouvre un navigateur internet et je me rends à la page <http://ventes.afcnantes.org>

Etape n°2

La première fois que j'utilise ce site, je crée mon compte ("**Créer un compte**") sur <http://ventes.afcnantes.org>. Je renseigne:

- mon adresse email
- mon nom de famille
- mon prénom
- mon AFC de rattachement

Puis je choisis un mot de passe.

Pour valider et passer à l'étape suivante, je clique sur "Créer le compte".

- ⇒ Une fois mon compte créé, **l'AFC de Nantes m'attribue automatiquement un "Code vendeur" arbitraire composé de deux lettres que je rappellerai sur les étiquettes de chacun des articles que je déposerai.**

Si j'ai déjà réalisé cette formalité et que je souhaite accéder à mon espace personnel ("Se connecter"), je saisis l'adresse mail et le mot de passe que j'ai choisis lorsque j'ai créé mon compte, puis je clique sur "Se connecter" pour passer à l'étape suivante.

Etape N°3

Une fois connecté(e), j'arrive directement sur la page d'enregistrement de mes articles, sur laquelle je pourrai **enregistrer tous les articles que je souhaite vendre avant de les étiqueter**. Si j'ai déjà enregistré des articles lors d'une dernière connexion, je les retrouve sur cette page.

Pour **AJOUTER UN ARTICLE**, je clique sur le cadre dans lequel est marqué « Cliquez ici pour ajouter un article ». Une petite fenêtre s'ouvre alors dans laquelle je renseigne, pour chaque article, les champs suivants:

- la Collection (je choisis la collection souhaitée parmi les options du menu déroulant)
- la Catégorie (idem)
- la marque
- la taille ou la pointure
- la couleur dominante
- le prix

Par défaut, la case « Soldable 50% » est cochée. Dans ce cas, mon article sera soldé à 50% le jour de la vente à partir de 12h s'il n'a pas été vendu avant. Si je ne souhaite pas solder mon article je décoche la case « Soldable 50% ».

Une fois que toutes les informations saisies correspondent bien à l'article que je mets en vente, je clique sur « **Enregistrer** » pour l'enregistrer dans ma liste. Je clique sur « Fermer » pour annuler.

Lorsque j'ai réalisé cette étape d'enregistrement d'un de mes articles, je retrouve la liste de mes articles. **Chaque article enregistré est symbolisé par un cadre qui regroupe les informations correspondantes. Dans ce cadre est schématisée l'étiquette que je devrai écrire et attacher à mon article** (sparadrap ou scotch de peintre uniquement). Cette étiquette comporte:

- un code composé de deux lettres et trois chiffres: les deux lettres correspondent à mon CODE VENDEUR et les trois chiffres au numéro d'article;
- la taille ou la pointure de l'article;
- le prix;
- éventuellement, un point rouge si je ne souhaite pas solder l'article.

Si je veux **SUPPRIMER UN ARTICLE**, je clique sur l'article correspondant; une petite fenêtre s'affiche, je clique sur le bouton « Supprimer » en bas de cette petite fenêtre pour supprimer l'article. Une fois que j'ai supprimé l'article, je retrouve la liste de mes articles.

ATTENTION: je peux ajouter ou supprimer des articles **jusqu'à la veille du dépôt des vêtements** - l'application <http://ventes.afcnantes.org> est fermée à, minuit la veille du jour du dépôt.

LE JOUR DU DEPÔT NE SERONT PRIS QUE LES ARTICLES QUI ONT ETE ENREGISTRES EN LIGNE SUR CE SITE.

Si j'ai besoin d'**AIDE**, je contacte les responsables à l'adresse services@afc-nantes.org